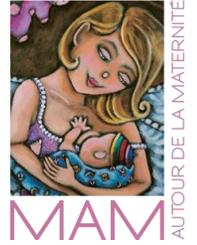


Accompagnement à la naissance

Pratiques professionnelles aidantes en périnatalité
www.mam.qc.ca



Définition

L'accompagnante à la naissance est une femme expérimentée en ce qui concerne la grossesse l'accouchement et le postnatal. Elle a une approche rassurante et chaleureuse qui favorise un climat de confiance entre la femme et sa famille et elle. Elle offre un suivi avant, pendant et après l'accouchement. Elle a une écoute active et ne pose aucun jugement. Elle soutient et aide les futurs parents à faire des choix éclairés pour la naissance de leur bébé. Elle accompagne les futurs parents dans une démarche d'autonomie, de responsabilisation et d'acquisition du sentiment de compétence parentale. L'accompagnante n'est pas une professionnelle de la santé, elle ne pose aucun diagnostic.

Suivi

- Établit le lien de confiance lors de 4 ou 6 rencontres en prénatal.
- Suggère des lectures, des démarches qui permettent de cheminer vers une plus grande autonomie.
- Fournit de l'information objective et alternative.
- Initie la réflexion des futurs parents quant aux choix à faire concernant l'accouchement.
- Guide dans l'élaboration d'un plan de naissance.
- Offre une présence continue lors de l'accouchement
- Propose une rencontre en postnatal.
- Offre un soutien en allaitement.

Effets pouvant être observés par l'accompagnement

Effets affectifs

- ▲ Vécu positif de la naissance
- ▲ Accroissement de l'estime de soi
- ▲ Facilite l'établissement du lien d'attachement
- ▲ Plus grande implication des pères auprès de leur conjointe
- ▲ Diminution des risques de dépression postpartum

Effets physiques

- ▲ Augmentation du taux d'allaitement
- ▲ Diminution significative de la durée totale du travail

Avantages médicaux

- ▲ Diminution de l'utilisation d'ocytocine dans le but de stimuler artificiellement le travail
- ▲ Moins recours à la péridurale
- ▲ Moins d'utilisation d'analgésiques
- ▲ Réduction de l'utilisation des forceps et ventouses
- ▲ Réduction du taux de césarienne
- ▲ Diminution du nombre de bébés qui souffrent de détresse fœtale et/ou sont admis aux unités de soins intensifs néonatales
- ▲ Le nouveau-né récolte de meilleurs scores d'APGAR
- ▲ Le système de santé bénéficie également de la présence d'une accompagnante, car le coût des soins obstétricaux est réduit de façon significative.

Philosophie de l'accompagnement

L'accompagnante offre une présence continue durant la grossesse, l'accouchement et le postnatal selon une approche globale et familiale. C'est sur une d'interrelations entre les femmes (couples) et les accompagnantes à la naissance que se fondent les principes qui suivent :

- Reconnaître la grossesse, l'accouchement et l'allaitement comme un processus naturel et normal.
 - Reconnaître que le processus de la maternité (incluant le choix concernant les soins prodigués autour de l'accouchement et de la naissance) appartient à la femme et sa famille.
 - Respecter la diversité des besoins et des choix de la femme et du couple tant sur les aspects psychologiques, sociaux, culturels, spirituels que physiques.
 - Favoriser un choix éclairé.
 - Sensibiliser à l'art d'être parents
- Encourager l'exercice de bonnes habitudes de vie qui préservent la santé.

L'accompagnante à la naissance fait confiance au processus de la maternité : elle vise l'humanisation des naissances et des soins périnataux. Elle établit avec les parents une relation personnalisée basée sur le respect mutuel. Elle informe et éveille la femme et/ou le couple aux réalités de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement et de la vie de parents, entre autres par le biais de rencontres prénatales et postnatales.

Elle aide à la réflexion et à l'évaluation des choix et elle respecte les décisions des futurs parents sans poser de jugement. Elle propose des moyens adaptés à la femme pour apprivoiser les émotions nouvelles, la douleur et les peurs.

Accompagnement à la naissance

Pratiques professionnelles aidantes en périnatalité
www.mam.qc.ca



La reconnaissance officielle

Il n'existe pas d'ordres professionnels régissant la pratique des accompagnantes. L'Association québécoise des accompagnantes (AQAN) a été constituée en juin 2013. Nous vous recommandons de choisir votre accompagnante parmi les membres de cette association. Elles devraient, à ce titre, avoir signé le code d'éthique et adhérer à ses valeurs.

Voici les principales écoles qui offrent de la formation aux accompagnantes.

Mères et monde
Alternative-naissance
La source en soi
Centre Pleine Lune
Co-Naissance
Étoile de Mère

Honoraires professionnels

En pratique privée, les honoraires fluctuent selon les services offerts par l'accompagnante, mais disons qu'ils peuvent varier entre 500\$ et 1200\$. Certaines accompagnantes peuvent émettre des reçus en naturothérapie.